

Cadre de vie

La commune a été distinguée par le conseil général dans la catégorie : village ayant réalisé un gros effort sur le fleurissement.



Des espaces ont complètement changé :

- Le parc des sports et le gymnase
- Le tènement St-Louis
- Le quartier Giroud
- Le Tardivet.

Des travaux de sécurité ont été réalisés :

- Le cheminement piéton et routier de Mornas avec la chicane
- Les marches d'escaliers reliant le haut du village au centre bourg.

Les 62 hectares de la forêt de Vallin sont régulièrement entretenus, sécurisés et aménagés avec :

- La création d'un parking
- L'implantation de bancs
- La création d'une nouvelle mare
- De nouveaux itinéraires (carte des circuits en ligne sur notre site internet).

Chaque année :

- Réalisation des travaux d'entretien de voirie, de déneigement et d'élagage
- Participation à la journée de l'environnement organisée par le Syndicat mixte Nord Dauphiné.



Communication

Pour faire le lien entre la municipalité et la population, nous avons développé et amélioré nos supports de communication :

- Le panneau d'information électronique installé place de Vaux
- Le bulletin municipal
- Le site internet dynamique : www.saintvictordecessieu.fr
- Le livre d'histoire et de patrimoine « *Saint-Victor de Cessieu, au fil de l'Hien, au fil du temps* »
- La charte graphique et un logo.



Merci à l'équipe municipale qui s'est engagée pendant ces 6 dernières années pour Saint-Victor-de-Cessieu.

L'intercommunalité et nos partenaires sont des atouts essentiels pour défendre une stratégie de développement durable et profitable à tous.

Saint-Victor reste un village rural dynamique à taille humaine.

Je conduirai la nouvelle liste

« **Continuons ensemble avec Jean-Charles Gallet** »

Avec vous, nous construisons le Saint-Victor de demain ; merci de nous apporter votre soutien en votant la liste complète.

Continuons ensemble avec Jean-Charles Gallet

Élections Municipales 2014

les dimanches 23 et 30 mars

Bilan du Mandat 2008-2014

Le mot du maire



En cette année 2014, nous arrivons à la fin du parcours que les électrices et les électeurs nous ont confié.

Respectueux des promesses formulées en 2008, le conseil municipal a œuvré afin d'atteindre les objectifs fixés.

Dans certains domaines les réalisations dépassent les engagements pris. Il suffit de parcourir notre profession de foi pour le constater. Les pages qui suivent prouvent qu'un réel travail a été effectué et qu'il convient de le poursuivre.

Certes les élus assument des responsabilités mais les enseignants, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les associations contribuent également à la vie de notre village, qu'ils en soient tous remerciés.

Jean-Charles GALLET



Focus sur l'école

LA Réalisation du Mandat

Partenariat



L'équipe municipale nouvellement élue avait promis de lancer

- Une réflexion sur le devenir de tous les bâtiments scolaires et administratifs
- Un plan de modernisation et de rénovation des bâtiments scolaires
- La construction d'une cantine

Le CAUE (conseil d'architecte d'urbanisme et de l'environnement) et le cabinet du groupement de sociétés spécialisées dans la programmation urbaine et paysagère (Apritec, Allimant Paysages et Alpes Contrôles) ont collaboré pour nous proposer un plan d'aménagement.

Nous avons décidé de conserver la mairie au village et de regrouper les classes et la cantine sur le même site.

Les travaux se sont enchaînés sur la durée du mandat :

- Extension du groupe école maternelle
- Achat et démolition de l'usine Soubeyrat
- Démolition de la cure
- Acquisition de l'usine ICS pour installer les services techniques
- Construction du restaurant scolaire, de 4 classes et de 2 préaux
- Cheminement piéton reliant le parking St-Roch et la rue de la bascule
- Vente du préfabriqué hébergeant la CCVH (Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien)
- Démontage du préfabriqué de l'école maternelle et création d'une cour pour les élèves de maternelle
- Réhabilitation de la salle St-Roch et création d'une aire de jeux multisports.

Les résultats :

- Classes spacieuses équipées d'un vidéo projecteur interactif
- Cuisine neuve
- 2 réfectoires insonorisés
- Cour aménagée de jeux pour les enfants de maternelle.
- Bilan énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Travaux d'isolation, changement des fenêtres de la mairie et de l'école
- Construction de bâtiments aux normes actuelles
- Installation d'une chaufferie centrale au bois déchiqueté qui fournit en chaleur les bâtiments scolaires, le restaurant, la salle St-Roch et la mairie.



Création d'une classe en maternelle

Cour des enfants de maternelle



Nouveaux bâtiments du groupe scolaire



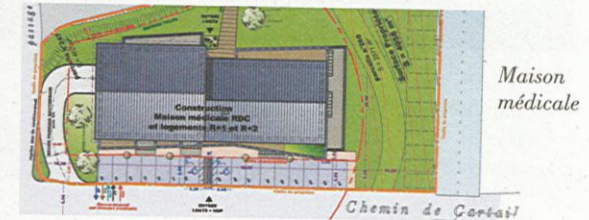
Nouveaux réfectoires, cuisine et classes



Certains enjeux dépassent les compétences administratives et financières de la commune.

Pour mener une politique d'aménagement efficace, l'équipe a fait preuve d'audace en mettant en place plusieurs partenariats avec :

- La Société d'Économie Mixte de Construction de l'Ain, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien et les professionnels de santé pour la maison pluridisciplinaire de santé



Maison médicale

- L'association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels et la CCVH pour le foyer AFIPAEIM



Foyer AFIPAEIM

- La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien pour la maison de l'Hien et la bibliothèque



Maison de l'Hien et bibliothèque

Voilà quatre réalisations qui répondent aussi au défi d'un développement communal de qualité.